



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



**Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet
réunie le 8 décembre 2023**

Objet : Appel à projet - « AAP n°2023 – LAM » portant sur la création de 19 Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) sur le territoire Sud de La Réunion.

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 8 décembre 2023 a examiné et procédé au classement de deux projets recevables en réponse à l'appel à projet du 24 mai 2023 " Création de 19 lits d'Accueil Médicalisés (LAM) sur le territoire Sud de La Réunion".

La commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

1 ^{er}	La Croix-Rouge Française (antenne de La Réunion)
2 nd	L'ORIAPA

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projet à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 8 décembre 2023

Le Président

Etienne BILLOT
Directeur général adjoint